

*Sylvain Gosselin, archiviste du diocèse de Rimouski, nous a fait parvenir un texte de F.M. Derome paru dans **Album des familles** du 1^{er} juillet 1880 à Ottawa. Nous reproduisons un extrait de cet article. [Pages 320-323]*

UN ÉCHO DES RIVAGES DU SAINT-LAURENT ST-GERMAIN DE RIMOUSKI (EXTRAIT)

PAR F.M. DEROME

[...De la Pointe-au-Père à l'Ilet-à-Carmel, le havre de Saint-Germain embrasse une étendue de quatre milles. Au bord de la courbe que dessine entre ces deux points la découpe des terres du littoral, la ville de Saint-Germain élève dans un espace étroit, mais à quelques pas seulement du fleuve, un groupe de maisons pittoresquement dominées par la haute flèche de sa cathédrale. Composée de 360 feux à peine, elle est assise sur un bas-fond baigné par les reflux du Saint-Laurent, dont elle excède légèrement le niveau. Le bras de mer entre la terre ferme et l'île Saint Barnabé, immerge un lit boueux hérissé partout de grosses roches, et que, mettent à sec les retraits des marées quotidiennes. Les embarcations du petit cabotage sillonnent sans danger cette passe où le volume d'eau dans les endroits creux n'atteint pas à deux brasses de fond. Il ne serait pas possible aux vaisseaux de grande dimension d'y pénétrer sans malencontre fâcheuse...]

Un chemin central sous la dénomination de rue St. Germain parcourt longitudinalement la ville d'une extrémité à l'autre. Cette voie publique remonte à une période lointaine; on la dirigea le long du fleuve, à cause de la facilité qu'elle donne de s'en rapprocher à toute heure du jour. Sur une étroite lisière qu'elle borde parallèlement aux eaux, est une rangée de demeures toutes adossées au rivage. C'est de là que l'habitant riverain, en-

tendant de ses fenêtres l'éternel vagissement des flots, aspire à pleins poumons la salubrité d'une atmosphère vivifiante et pure. Mais la proximité de l'onde ne répondant pas seul au besoin, il a fallu construire des terre-pleins qui le protégeassent contre les empiètements incommodes et les dévastations possibles de la haute mer. Ce voisinage trop immédiat du capricieux élément amène quelquefois des accidents et des désastres. Les dégâts sérieux occasionnés par les tempêtes de 1879 témoignent sensiblement de la nécessité d'en prévenir le retour.

Les descendants directs ou collatéraux des pionniers actifs qui jadis donnèrent à la culture un premier élan sont en petit nombre dans la ville ainsi que dans les environs de St. Germain. Deux ou trois d'entre eux ont abandonné les champs pour le commerce de détail en denrées et merceries. Les boutiques achalandées des Couillard et des Martin s'y sont maintenues sur un pied qui leur fait honneur. Le peuple de Rimouski est cependant un peuple pauvre. À l'automne et durant les tristes mois d'hiver, il s'y rencontre un surnumérariat de prolétaires nécessiteux que souvent la misère assiège; mais le travail ne vient pas toujours alléger à point leur infortune.

La paroisse de St. Germain offre une villégiature agréable aux particuliers qui se sont fait une habitude d'y

revenir tous les ans. Une foule de citadins s'y pressaient naguère pour humer l'air frais et oublier les canicules. Au reste, le voyageur y retrouve à chaque saison des accommodements parfaits et des tables d'hôtes bien servies. Deux établissements ont pu s'acquérir une réputation pour les prévenances et le confort qu'ils offrent au voyageur : ce sont l'Hôtel de Rimouski et le Dominion House. Mais l'industrie des hôteliers est une affaire à peu près morte. Les visiteurs forains devenant rares à Saint Germain, la diminution graduelle de leur nombre ferait bientôt disparaître avec eux un contingent utile à la circulation du numéraire. Cet appoint minime à la vérité constituait du moins un revenu : article de nécessité première à une circonscription en besoin de prendre l'essor et manquant de ressource.

Ce détail véridique fait présumer exactement la position de notre ville. Heureusement, on aime à le dire : l'intensité du mal fera mieux reconnaître la plausibilité de remède. À distance et aux alentours de Rimouski, des chutes d'eau d'une puissance et d'une valeur considérables invitent bruyamment l'industriel et le capitaliste à les exploiter avec aisance et bénéfice. Ici la nature, manifestement généreuse envers les populations souffrantes, n'attend en définitive qu'un effort prompt de la volonté de l'homme pour affermir les existences et compenser les infortunes. Ce serait là le moyen de venir en aide à la gêne et à



de grands intérêts menacés. Mais l'expédient ne pourrait suffire. L'Agriculture est la compagne, mais surtout l'auxiliaire indispensable des opérations manufacturières. Les judicieux et dévoués promoteurs de la célébration du 24 juin, de cette année, ont préconisé d'avance la même théorie et manifesté le désir de la faire prévaloir. En nous réunissant sous les auspices heureuses de la grande fête nationale, un sentiment de patriotisme a fait comprendre que le devoir d'aimer le pays natal ne serait plus rien s'il ne nous imposait l'obligation d'en demeurer les maîtres. Jusqu'ici personne ne nous a disputé le droit d'occuper le territoire et de coloniser le sol. À cet égard les événements qui se sont succédés nous ont été

invariablement propices. Les myriades d'immigrants d'outre-mer qui arrivent au Canada, loin de nous faire concurrence, portent au loin leurs convoitises et se hâtent de gagner l'ouest, tandis que de vastes portions du domaine public sont le patrimoine des canadiens-français les plus diligents, qui en demandent leur part. Le Comté de Rimouski renferme des terres de bon aloi, dont la moitié, celles du terroir le plus fertile, continuent d'être en disponibilité. Il y aurait en ce cas pour les émigrants à repatrier une occasion sûre de prendre domicile, dans ce coin de province encore désert. S'ils y venaient, enfin de compte, ils ne manqueraient pas d'obtenir, à part la facilité de devenir les propriétaires d'un bien-fonds, la faveur

d'être toujours les bienvenus. Nous ne voudrions pas même, à ce point de vue incontestable, outrepasser en aucune façon les limites du possible; nous nous permettons simplement de rendre hommage aux patrons recommandables qui favorisent l'oeuvre de culture et du repeuplement de la contrée. Que ce projet extrêmement louable se réalise, le Canada français ne cessera de s'en applaudir. Alors il n'y aurait plus de prétexte à la question si fréquemment posée : Que vont devenir les habitants de Québec ? et nous deviendrons les possesseurs de la «mine d'or» qu'exploite avec succès le digne missionnaire, monsieur Lacasse, dans l'opuscule qu'il vient de mettre au jour sous ce titre.

